L'accompagnement Cerfrance

Parce que votre projet d'installation est unique, Cerfrance Provence vous propose un accompagnement sur mesure pour :

- Vous aider à **construire votre plan d'actions**
- Valider la **faisabilité du projet**
- Vous permettre d'**avoir de la visibilité** sur votre stratégie et vous conseiller
- Remplir les **formalités administratives et comptables** exigées dans le suivi de votre exploitation.

Notre offre JA se décline sous 3 types d'accompagnement valables sur une durée de 5 ans.

« Je me consacre à mon activité et je me décharge de mon administratif ! »

1. JA Sérénité

À partir de 30 € ht * par mois

Vous souhaitez vous installer et être accompagné uniquement pour vos déclarations administratives ? Cerfrance établit pour vous, vos formalités.

La mission de Cerfrance :
Vous bénéficiez d'un **interlocuteur privilégié** qui fixe avec vous 3 rendez-vous dans l'année, en nos locaux, pour :

- Définir la mission d'accompagnement
- Vous remettre la boîte à outils Cerfrance pour classer vos documents selon la méthodologie définie
- Établir la déclaration de TVA CA12 (annuelle) **

Les + :

- Un accompagnement pour le déclaratif et les réglementations
- Un engagement à l'année, peu onéreux.

Options JA 1 :

- Suivi du Plan d'Entreprise (14 euros / mois).

« J'opte pour le parcours à l'installation avec le suivi éco assuré par Cerfrance »

2. JA Performance

À partir de 53 € ht * par mois

Vous souhaitez suivre le parcours à l'installation et bénéficier des aides ? Cerfrance vous accompagne pendant 5 ans, conformément à la réglementation de la DDTM.

La mission de Cerfrance :
Votre conseiller établit la comptabilité de gestion et la déclaration de TVA CA12 (annuelle)* pendant 5 ans. Vous bénéficiez également du suivi économique pendant 3 ans, qui vous permet d'avoir de la visibilité sur vos résultats. Vous faites le point avec votre conseiller au cours de 3 rendez-vous dans l'année, en nos locaux (Cf. JA « Sérénité »).

Les + :

- Suivi du **Plan d'Entreprise**
- **Un suivi complet et régulier** sur 5 ans.
- **Des tableaux de bord** et analyses de la rentabilité de votre exploitation
- Les documents nécessaires au **contrôle administratif** des engagements sur 5 ans.
- Le suivi économique (si nécessaire)

Options JA 2 :

- Bilan et compte de résultat (38 euros / mois)
- **Service « *Confort +* »** : Bilan + déplacement sur votre exploitation (47 euros / mois).

OPTIONS POUR LES 3 OFFRES :

- **Si création GAEC** : Pour 2,3 ou 4 associés : Prix Offre JA « Performance » x 2 + Cotisation + Options si nécessaires (-20% si 2 associés, -15% si 3 associés).
- **Déplacements** sur le lieu de votre exploitation (obligatoire pour les déclarations de TVA trimestrielles)
- **Étude d'optimisation fiscale** de votre exploitation
- **Optimisation du coût patronal** et **gestion de la paye** de vos salariés.

« Je bénéficie d'un accompagnement optimal pour développer sereinement mon exploitation »

3. JA Ambition

À partir de 99 € ht * par mois

Vous êtes au réel par option ou par obligation et vous souhaitez être encadré en matière comptable et fiscale ? Cerfrance Provence vous guide dans la gestion et le développement de votre exploitation.

La mission de Cerfrance :
Cerfrance Provence se charge d' :

1. **Analyser le projet** et la pertinence de l'option du régime au réel.
2. Établir **la comptabilité de gestion**
3. Établir la **déclaration de TVA CA12 (annuelle)** **
4. Assurer le **suivi économique**
5. Établir la **comptabilité annuelle**.

Vous faites le point avec votre conseiller au cours de 3 rendez-vous dans l'année, en nos locaux.

Les + :

- La comptabilité et la fiscalité au régime du réel **au prix d'une comptabilité à la TVA.**
- Possibilité de **bénéficier du crédit d'impôt** (environ 915 € - selon évolution réforme fiscale)
- **Un encadrement optimal** pour développer votre activité et anticiper l'avenir.

NB : Cette offre s'inscrit dans le cadre d'une installation hors champ structure familiale et hors société.

Les tarifs des 3 accompagnements sont applicables au 1er janvier 2021.

* Hors cotisation.

** Si TVA trimestrielle (CA3-CA4), la gestion de la TVA s'effectue par votre interlocuteur sur site. Complément de 14 € HT par mois.

CERFRANCE PROVENCE

S'installer Jeune Agriculteur...

Plus qu'un projet professionnel... un choix de vie !

Depuis plus de 40 ans, Cerfrance Provence soutient les agriculteurs, de l'installation à la transmission, en passant par toutes les phases de développement de l'exploitation.

L'accompagnement Cerfrance :

Organisation administrative et comptable

Votre conseiller vous informe et vous conseille dans l'organisation et le classement de vos tâches administratives et comptables.

Faire le point en cours d'année

Chaque année, votre conseiller établit avec vous un bilan du fonctionnement de votre exploitation, avec ses points forts et ses axes d'amélioration. Il vous aide à la consolider et à préparer les projets pour l'avenir.

Un interlocuteur privilégié

Cerfrance Provence est votre interlocuteur privilégié dans l'accompagnement et le développement de votre exploitation.

CERFRANCE PROVENCE

www.cerfranceprovence.com

Nous contacter

CERFRANCE PROVENCE

- 04 94 12 54 12
- contact@paca.cerfrance.fr
- www.cerfranceprovence.com
- Facebook/CerfranceProvence

Nos agences

LA CRAU (Siège)

3480 chemin Long - Saint-Augustin
83260 LA CRAU

BRIGNOLES

Centre d'Affaires l'Hexagone - Bât. C
Quartier Pré de Pâques
83170 BRIGNOLES

SAINT-MAXIMIN

444 avenue du Maréchal Foch
83470 SAINT-MAXIMINN

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Parc Burotel
64 chemin de la Capellane
83140 SIX FOURS

TRANS-EN-PROVENCE

Route du Plan - ZA Continent
83720 TRANS EN PROVENCE

VALLAURIS

Space Antipolis 4
Porte 15 - 2323, chemin de St-Bernard
06225 VALLAURIS Cedex

VINON-SUR-VERDON

555, avenue de la République
83560 VINON

Tarifs en vigueur applicables au 1er juin 2021

Les Jeunes Agriculteurs de la région Paca

"Cerfrance Provence mon partenaire comptable et conseil au quotidien"

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE

Jeunes Agriculteurs

CERFRANCE PROVENCE